



## **Communiqué de presse**

Pour distribution immédiate

### **BRP PUBLIE LES RÉSULTATS DE SON PREMIER TRIMESTRE DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022**

- Solide performance en Amérique du Nord pour la catégorie des sports motorisés avec des ventes au détail en hausse de 39 %, comparativement au même trimestre l'an passé
- Des revenus de 1 809 millions de dollars, une augmentation de 47% comparativement au même trimestre l'an passé
- Un bénéfice net de 244 millions de dollars, ou un bénéfice dilué par action de 2,79 \$
- Un bénéfice dilué par action normalisé<sup>1</sup> de 2,53 \$, en hausse de 873% comparativement au même trimestre l'an passé
- Le BAIIA normalisé<sup>1</sup> a triplé et s'est chiffré à 379 millions de dollars comparativement au même trimestre l'an passé
- Remboursement net de la dette d'approximativement 300 millions de dollars américains et 289 millions de dollars retournés aux actionnaires grâce au dividende et au rachat d'actions
- Augmentation de la perspective annuelle avec une croissance attendue du BPA normalisé de 44% à 58% (7,75\$ à 8,50\$) comparativement à l'an passé

**Valcourt, Québec, 3 juin 2021** – BRP Inc. (TSX:DOO; NASDAQ:DOOO) a publié aujourd'hui ses résultats financiers pour le premier trimestre terminé le 30 avril 2021. Notez qu'à moins d'indication contraire, toutes les données sont en dollars canadiens. Les résultats financiers complets sont disponibles sur [SEDAR](#), ainsi que sur la section [Rapport trimestriels](#) du site web de BRP.

« Nous avons connu un début d'année exceptionnel, propulsé par la croissance obtenue au cours des trimestres précédents. Nos résultats du premier trimestre ont été générés par une demande forte et continue pour nos produits; nos ventes au détail de sports motorisés en Amérique du Nord ayant augmenté de 39%. Également, nous nous comparons à un trimestre au cours duquel nos activités de fabrication ont été partiellement fermées », a déclaré José Boisjoli, président et chef de la direction.

« Suivant notre solide performance au premier trimestre, nos perspectives positives pour le reste de l'année et en tenant compte des contraintes actuelles liées à la chaîne d'approvisionnement, nous avons augmenté notre perspective annuelle pour l'année financière 2022. Le BPA normalisé devrait désormais croître entre 44% et 58% par rapport à l'année dernière. »

« Nous sommes optimistes quant à l'avenir et nous nous concentrerons sur la conversion de nouveaux clients en clients pour la vie, continuerons d'introduire de nouveaux produits sur le marché et profiter pleinement de notre capacité de production additionnelle prévue. Je remercie nos employés, nos fournisseurs et nos concessionnaires pour leur travail acharné », a conclu M. Boisjoli.

<sup>1</sup>Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

## Faits saillants financiers

### Trimestre terminé au 30 avril

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les actions et les marges)	2021	2020
Revenus	1,808.6 \$	1,229.8 \$
Marge Brute	542.0	235.1
Marge Brute (%)	30.0%	19.1%
BAIIA normalisé <sup>1</sup>	379.0	123.0
Bénéfice net (perte nette)	244.4	(226.1)
Bénéfice net normalisé <sup>1</sup>	222.0	22.7
Bénéfice (perte) par action – dilué <sup>1</sup>	2.79	(2.58)
Bénéfice normalisé par action – dilué <sup>1</sup>	2.53	0.26
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué (normalisé) <sup>2</sup>	87,606,457	87,960,037

## RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE

### Revenus

Les revenus ont augmenté de 578,8 millions de dollars, ou 47,1 %, pour se chiffrer à 1 808,6 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2021, comparativement à 1 229,8 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2020. L'augmentation des revenus tient principalement à la hausse des ventes en gros de produits toutes saisons et de produits saisonniers en raison de l'incidence de la COVID-19<sup>3</sup> à l'exercice précédent, ainsi qu'à la baisse des programmes de vente en raison du contexte de vente au détail solide et à la hausse du volume de ventes de PAV liés aux véhicules récréatifs. Cette augmentation des revenus a été partiellement contrebalancée par une fluctuation défavorable de 92 millions de dollars des taux de change.

- **Produits toutes saisons<sup>4</sup> (51% des revenus de Q1-22, excluant les intersegments):** Les revenus tirés des produits toutes saisons ont augmenté de 282,2 millions de dollars, ou 44,1 %, pour se chiffrer à 922,5 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2021, comparativement à 640,3 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2020. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse du volume de ventes de produits en raison de l'incidence de la COVID-19 à l'exercice précédent, à la baisse des programmes de vente en raison du contexte de vente au détail solide, ainsi qu'à la composition favorable des ventes de VCC. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par la fluctuation défavorable de 54 millions de dollars des taux de change.
- **Produits saisonniers<sup>4</sup> (26% des revenus de Q1-22, excluant les intersegments):** Les revenus tirés des produits saisonniers ont augmenté de 140,8 millions de dollars, ou 43,6 %, pour se chiffrer à 463,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2021, comparativement à 322,6 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2020. L'augmentation découlait principalement d'une hausse du volume de ventes de motomarines en raison de l'incidence de la COVID-19 à l'exercice précédent, d'une baisse des programmes de vente en raison du contexte de vente au détail solide, ainsi que de la

<sup>1</sup> Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

<sup>2</sup> Pour le trimestre terminé le 30 avril 2020, la perte par action de base et la perte par action diluée étaient identiques en raison de l'incidence antidilutive des options sur achat d'actions. Les options sur achat d'actions qui pourraient potentiellement avoir un effet dilutif sur le bénéfice par action de base dans l'avenir, et qui sont incluses dans le calcul de la perte normalisée par action diluée, représentent 359 876 options sur achat d'actions pour le trimestre terminé le 30 avril 2020.

<sup>3</sup> Les suspensions temporaires ont restreint la capacité de fabrication et de vente en gros de la Société au cours du premier trimestre de l'exercice 2021

<sup>4</sup> Les intersegments sont inclus dans l'analyse

composition favorable des ventes de motomarines. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par la fluctuation défavorable de 21 millions de dollars des taux de change.

- **PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM<sup>4</sup> (16% des revenus de Q1-22, excluant les intersegments):** Les revenus tirés des PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM ont augmenté de 143,3 millions de dollars, ou 91,0 %, pour se chiffrer à 300,8 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2021, comparativement à 157,5 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2020. L'augmentation tient principalement à la hausse du volume de PAV découlant du contexte de vente au détail solide, à l'utilisation accrue des véhicules par les consommateurs et à l'incidence de la COVID-19 au cours de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique aussi par la hausse du volume de ventes de moteurs d'avion. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par la fluctuation défavorable de 13 millions de dollars des taux de change.
- **Groupe marin<sup>4</sup> (7% des revenus de Q1-22, excluant les intersegments):** Les revenus tirés du secteur Groupe marin ont augmenté de 15,3 millions de dollars, ou 13,6 %, pour se chiffrer à 127,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2021, comparativement à 112,1 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2020. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du volume de ventes de bateaux, contrebalancée en partie par la baisse du volume de ventes de moteurs hors-bord à la suite de la réduction progressive de la production de moteurs hors-bord Evinrude et par la fluctuation défavorable de 4 millions de dollars des taux de change.

### Ventes au détail en Amérique du Nord

Les ventes au détail de véhicules récréatifs motorisés de la Société en Amérique du Nord ont augmenté de 39 % pour le trimestre terminé le 30 avril 2021 par rapport au trimestre terminé le 30 avril 2020.

- **Produits toutes saisons:** ventes au détail ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant dans le milieu de la tranche de 30 pour cent à 40 pour cent par rapport au trimestre terminé le 30 avril 2020.
- **Produits saisonniers:** ventes au détail ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant dans le haut de la tranche de 40 pour cent à 50 pour cent, par rapport au trimestre terminé le 30 avril 2020.
- **Groupe marin:** ventes au détail de bateaux en Amérique du Nord ont augmenté de 71 % par rapport au trimestre terminé le 30 avril 2020.

### Marge brute

La marge brute a augmenté de 306,9 millions de dollars, ou 130,5 %, pour se chiffrer à 542,0 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2021, comparativement à 235,1 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2020. Cette augmentation de la marge brute comprend une fluctuation défavorable de 55 millions de dollars des taux de change. Le pourcentage de marge brute a augmenté, passant de 19,1 % pour le trimestre terminé le 30 avril 2020 à 30,0 %. L'augmentation tient à une hausse du volume de ventes de produits et à la composition favorable des ventes ainsi qu'à moins de programmes de vente en raison du contexte de vente au détail solide et de la rareté des véhicules de la Société chez les concessionnaires. L'augmentation a été contrebalancée en partie par la hausse des coûts de la logistique, du transport et de main-d'œuvre attribuable aux pratiques non efficaces liées aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement, ainsi que par une fluctuation défavorable des taux de change.

### **Charges d'exploitation**

Les charges d'exploitation ont diminué de 136,9 millions de dollars, ou 37,8 %, pour atteindre 225,5 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2021, comparativement à 362,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2020. La diminution est essentiellement attribuable à la charge de perte de valeur de 171,4 millions de dollars comptabilisée au cours du premier trimestre de l'exercice 2021 pour le secteur Groupe marin et à la fluctuation favorable de 22 millions de dollars des taux de change, facteurs contrebalancés en partie par une diminution des charges au cours de l'exercice 2021 en raison des initiatives de réduction des coûts visant à limiter l'incidence de la COVID-19.

### **BAIIA normalisé<sup>1</sup>**

Le BAIIA normalisé<sup>1</sup> a augmenté de 256,0 millions de dollars, ou 208,1 %, pour atteindre 379,0 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2021, comparativement à 123,0 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2020. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de la marge brute, contrebalancée en partie par la hausse des charges d'exploitation, compte non tenu de la charge de perte de valeur liée au secteur Groupe marin comptabilisée à l'exercice 2021.

### **Bénéfice net (perte nette)**

Le bénéfice net a augmenté de 470,5 millions de dollars pour atteindre 244,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2021, comparativement à une perte nette de 226,1 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2020. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du bénéfice d'exploitation et à l'incidence favorable de la fluctuation des taux de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains, facteurs contrebalancés en partie par la hausse de la charge d'impôt et par la hausse des frais financiers nets.

## **SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT**

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation ont totalisé 164,9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2021, comparativement à 212,7 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2020.

La Société a utilisé ses liquidités principalement pour investir dans des dépenses d'immobilisations de l'ordre de 97,2 millions de dollars, payer partiellement son emprunt à terme B pour un montant net d'approximativement 300 millions de dollars américains en plus de retourner aux actionnaires 289 millions de dollars via le rachat d'actions et le paiement de dividendes trimestrielles.

### **Offre publique de rachat dans le cours normal des activités**

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2021, la Société a poursuivi et conclu l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités annoncée et lancée au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2021 et racheté 2 807 028 actions à droit de vote subalterne pour une contrepartie totale de 278,2 millions de dollars.

### **Dividende**

Le 2 juin 2021, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,13 \$ par action à l'intention des porteurs d'actions à droit de vote multiple et d'actions à droit de vote subalterne. Le dividende sera payé le 16 juillet 2021 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 2 juillet 2021.

## **ÉVÉNEMENT RÉCENT**

- Le 4 mai 2021, la Société a modifié ses facilités de crédit renouvelables de 700,0 millions de dollars afin d'augmenter le montant total pouvant être prélevé sur celles-ci pour le faire passer à 800,0 millions de dollars, et afin de reporter leur échéance de mai 2024 à mai 2026. La grille de prix et les autres modalités sont demeurées inchangées.

## PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022

Les perspectives financières pour AF22 ont été ajustées comme suit :

Éléments financiers	AF21	Perspective AF22 <sup>3</sup> vs AF21
Revenus		vs. les perspectives précédentes
Produits toutes saisons	2,824,2 \$	Hausse de 35% à 40%
Produits saisonniers	1,825,0	<b>Hausse de 25% à 30%</b> (précédemment hausse de 20% à 25%)
PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM	882,8	<b>Hausse de 17% à 22%</b> (précédemment hausse de 10% à 15%)
Marin	420,9	Hausse de 18% à 23%
<b>Revenus totaux de la Société</b>	<b>5,952,9</b>	<b>Hausse de 28% à 33%</b> (précédemment hausse de 25% à 30%)
<b>BAIIA normalisé<sup>1</sup></b>	<b>999,0</b>	<b>Hausse de 27% à 35%</b> (précédemment hausse de 22% à 30%)
Taux d'imposition effectif <sup>1, 2</sup>	25.9%	26.0% à 26.5%
<b>Bénéfice dilué par action normalisé<sup>1</sup></b>	<b>5.39 \$</b>	<b>Hausse de 44% à 58% (\$7.75 to \$8.50)</b> (précédemment \$7.25 to \$8.00)
Bénéfice net	362,9	~695 M\$ à 760 M\$

Autres hypothèses pour les perspectives de l'AF22:

- Charge d'amortissement : ~280 M\$
- Frais financiers nets normalisés : ~70 M\$ (précédemment ~75 M\$)
- Nombre moyen pondéré d'actions – dilué : ~87 M d'actions
- Dépense d'immobilisation : ~575 M\$ à 600 M\$

[1] Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

[2] Taux d'imposition effectif calculé en fonction d'un bénéfice normalisé avant impôt.

[3] Se reporter aux rubriques « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » et « Principales hypothèses » à la fin de ce communiqué de presse pour un résumé des facteurs de risque importants qui pourraient affecter les cibles ci-dessus et les hypothèses sous-jacentes aux perspectives financières pour l'AF22.

### Perspectives AF22

Après ce solide premier trimestre, nous prévoyons que le bénéfice normalisé par action - dilué<sup>1</sup> comparativement à l'année dernière générera une croissance modeste au deuxième trimestre, diminuera légèrement au troisième trimestre et enregistrera une forte croissance au quatrième trimestre, puisque les contraintes liées à la chaîne d'approvisionnement pourront avoir plus d'impact au deuxième et troisième trimestres.

Nous nous attendons à ce que les ventes au détail de sports motorisés en Amérique du Nord diminuent au T2 et au T3, principalement en raison du niveau d'inventaire bas dans le réseau, de l'impact des contraintes liées à la chaîne d'approvisionnement et le fait que nous nous comparons à

de bons trimestres de l'année dernière. La croissance devrait reprendre au quatrième trimestre, grâce à l'amélioration des livraisons des unités ainsi qu'à une capacité de production additionnelle.

## CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE ET WEBDIFFUSION

Aujourd'hui, à 9 h (HAE), BRP Inc. tiendra une [conférence téléphonique et une webdiffusion](#), en anglais seulement, sur les résultats financiers de son premier trimestre de l'année financière 2022. La conférence sera animée par José Boisjoli, président et chef de la direction, et par Sébastien Martel, chef de la direction financière. Pour écouter la conférence téléphonique (événement 8940019), composez 1-833-449-0987 (sans frais en Amérique du Nord). [Cliquez ici pour les numéros internationaux.](#)

La présentation de la webdiffusion sur les résultats du premier trimestre de l'exercice financier 2022 de la Société est disponible sur la section [Rapports trimestriels](#) du site web de BRP.

## À propos de BRP

Nous sommes un chef de file mondial dans l'industrie des véhicules de sports motorisés, des systèmes de propulsion et des bateaux; notre succès repose sur plus de 75 ans d'ingéniosité et sur une attention particulière portée à notre clientèle. Notre gamme de produits de pointe et distinctive comprend les motoneiges Ski-Doo et Lynx, les motomarines Sea-Doo, les véhicules hors route et sur route Can-Am, les bateaux Alumacraft, Manitou, Quintrex, les systèmes de propulsion marine Rotax, de même que les moteurs Rotax pour karts et avions de loisir. Nous complétons nos gammes de produits avec des pièces, des accessoires et vêtements afin d'améliorer pleinement l'expérience de conduite. Avec des ventes annuelles de 6,0 milliards de dollars canadiens provenant de plus de 130 pays, notre main-d'œuvre mondiale compte plus de 14 500 personnes ingénieuses et motivées.

[www.brp.com](http://www.brp.com)  
[@BRPnouvelles](#)

Ski-Doo, Lynx, Sea-Doo, Can-Am, Rotax, Evinrude, Manitou, Alumacraft, Quintrex, Stacer, Savage et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

## MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

*Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs, y compris, mais sans s'y limiter, les déclarations relatives à l'année financière 2022, incluant l'orientation financière et les perspectives de la Société et ses hypothèses connexes (notamment les revenus, le BAIIA normalisé, le taux d'imposition effectif, le bénéfice normalisé par action, le bénéfice net, la charge d'amortissement, les frais de financement net ajustés, le nombre moyen pondéré d'actions dilué et la dépense d'immobilisation), la capacité de la Société à convertir les nouveaux entrants en clients à vie, les déclarations relatives à la capacité de production supplémentaire prévue son plan d'investissements stratégiques dans de nouveaux produits, les énoncés se rapportant à la déclaration et paiement de dividendes, les énoncés se rapportant aux plans actuels et futurs de la Société et d'autres déclarations sur la Société qui portent sur les perspectives, les attentes, les anticipations, les estimations et intentions, les résultats, le degré d'activité, la performance, les objectifs, les cibles, les buts ou les réalisations, les priorités et stratégies, la situation financière, la position sur le marché, les capacités, la position en regard de la concurrence et les opinions actuels et futurs de la Société, ainsi que sur les perspectives et les tendances actuelles et futures des secteurs dans lesquels la Société exerce ses activités, la croissance prévue de la demande pour les produits et les services sur les marchés dans lesquels la Société offre ses produits, les activités de recherche et développement de produits, y compris la conception, les caractéristiques, la capacité ou la performance projetées de produits à venir et les dates prévues de leur mise en marché, et les besoins*

financiers prévus et la disponibilité des sources de financement et des liquidités, ou sur d'autres événements ou faits nouveaux à venir, ainsi que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « prévoir », « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « planifier », « avoir l'intention de », « prévisions », « tendances », « indications », « croire », « être d'avis que », « estimer », « perspectives », « prédire », « probable », « potentiel » ou « éventuel », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'aider les lecteurs à comprendre certains éléments clés des objectifs, buts, cibles, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Société, ainsi que de mieux comprendre les activités de la Société et l'environnement dans lequel la Société prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont prévenus que de telles informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins; les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs figurant aux présentes. Par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes et sont fondés sur plusieurs hypothèses, tant générales que particulières, lesquelles sont plus amplement décrites ci-dessous. De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou le rendement réels de la Société ou les événements ou faits nouveaux à venir diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus par les déclarations prospectives, notamment les facteurs suivants, dont il est question plus en détail à la rubrique « Facteurs de Risque » de la notice annuelle de la Société: l'incidence de conditions économiques défavorables, comme celles découlant de la crise sanitaire actuellement occasionnée par le coronavirus (connu sous le nom de COVID-19), notamment sur les dépenses à la consommation, les activités de la Société, son approvisionnement et ses chaînes de distribution, la disponibilité du crédit et la main-d'œuvre de la Société; le fléchissement de l'acceptation sociale des produits de la Société; la fluctuation des taux de change; les niveaux d'endettement élevés; l'indisponibilité de capitaux supplémentaires; les conditions météorologiques défavorables; la défaillance de systèmes de technologie de l'information ou une atteinte à la sécurité; les ventes et les activités internationales de la Société; la survenance de difficultés d'approvisionnement, la résiliation ou l'interruption des ententes d'approvisionnement ou encore l'augmentation du coût des matériaux; les fluctuations saisonnières des ventes; l'incapacité de se conformer aux lois qui portent sur la sécurité des produits, la santé, l'environnement et la pollution par le bruit; l'importance des frais fixes de la Société; l'incapacité de concessionnaires et de distributeurs d'obtenir un accès convenable à du capital; la concurrence subie par les gammes de produits de la Société; l'incapacité de la Société de mettre fructueusement en œuvre sa stratégie de croissance; l'incapacité de maintenir des contrôles internes efficaces à l'égard de l'information financière et de produire des états financiers fiables dans les délais prescrits; la perte des services de hauts dirigeants ou d'employés de la Société qui possèdent une connaissance spécialisée du marché et des compétences techniques; l'incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et les marques de la Société; une réclamation importante liée à la responsabilité du fait des produits; les réclamations liées à la garantie des produits ou les rappels de produits qui donnent lieu à des réparations ou à des remplacements importants de produits; la dépendance de la Société envers un réseau de concessionnaires et de distributeurs indépendants; l'incapacité de la Société à bien gérer les niveaux des stocks; la violation de droits de propriété intellectuelle et les litiges connexes; l'incapacité de la Société de mettre fructueusement en œuvre sa stratégie de fabrication ou de répondre à la demande de la clientèle en raison de contraintes liées à la capacité de fabrication; la hausse des frais de transport et d'expédition ou des perturbations dans l'infrastructure de transport et d'expédition; le manquement aux engagements contenus dans des accords de financement ou d'autres contrats importants; la modification des lois fiscales ou l'existence d'obligations fiscales imprévues; la dépréciation de la valeur comptable du goodwill et des marques de commerce; la détérioration des relations avec les employés; le passif des régimes de retraite; les catastrophes naturelles; l'absence d'une assurance convenable; la volatilité du cours des actions à droit de vote subalterne; l'exercice par la Société de ses activités par l'intermédiaire de filiales; l'influence importante de Beaudier Inc. et 4338618 Canada Inc. (collectivement, le « groupe Beaudier »), ainsi que de Bain Capital Luxembourg Investments S.à r.l. (« Bain Capital »); les ventes futures d'actions à droit de vote subalterne par le groupe Beaudier, Bain Capital, les administrateurs, les dirigeants ou les membres de la haute direction de la Société. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils doivent être étudiés attentivement. À moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont faits en date des présentes, et la Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de les mettre à

jour ou de les réviser afin de refléter des événements futurs ou des changements de circonstances ou d'opinions, sauf si elle y est tenue en vertu de la réglementation en valeurs mobilières applicable. Si la Société décidait de mettre à jour un énoncé prospectif contenu dans le présent communiqué de presse, il ne faudrait pas en conclure que la Société fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont présentés expressément sous réserve de la présente mise en garde.

### **PRINCIPALES HYPOTHÈSES**

La Société a formulé un certain nombre d'hypothèses liées à l'économie, au marché et à son exploitation dans la préparation et la formulation de certains énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse ainsi qu'en préparant ses cibles financières pour l'année fiscale 2022, incluant : une croissance raisonnable du secteur, allant d'une légère baisse de quelques points de pourcentage à un niveau se situant dans le haut de la tranche de 1 à 10 pour cent; une part de marché qui restera constante ou augmentera modérément, pas de détérioration et une stabilisation relativement rapide de la situation économique mondiale et nord-américaine, notamment en ce qui concerne la crise actuelle de la COVID19; toute augmentation des taux d'intérêt sera modeste ; les devises resteront proches des niveaux actuels ; l'inflation restera conforme aux attentes des banques centrales dans les pays où la Société fait des affaires ; les marges actuelles de la Société, à l'exclusion de l'impact de la cessation des activités relatives aux moteurs hors-bord Evinrude E-TEC, de la COVID-19 et des contraintes de la chaîne d'approvisionnement, resteront à des niveaux proches des niveaux actuels; la Société prévoit des contraintes au niveau de la chaîne d'approvisionnement mais s'attend à être en mesure de soutenir le développement de produits et les taux de production prévus à des conditions commercialement acceptables; il n'y aura pas de changements importants dans les lois fiscales ou les accords ou traités de libre-échange applicables à la Société ; aucune barrière commerciale ne sera imposée entre les juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités; et l'absence de conditions météorologiques exceptionnellement défavorables, en particulier pendant les saisons de pointe. BRP met en garde contre le fait que ses hypothèses pourraient ne pas se réaliser et que les conditions économiques actuelles, y compris toute l'incertitude actuelle résultant de la crise sanitaire actuelle de la COVID-19 et de ses répercussions plus larges sur l'économie mondiale, rendent ces hypothèses, bien que jugées raisonnables au moment où elles ont été faites, sujettes à une plus grande incertitude.

### **MESURES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS**

Le présent communiqué renvoie à certaines mesures non conformes aux normes IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues par les normes IFRS, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et sont donc difficilement comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures sont plutôt fournies à titre d'information additionnelle en complément des mesures conformes aux normes IFRS, de manière à favoriser une compréhension approfondie des résultats d'exploitation de la Société du point de vue de la direction. Ainsi, ces mesures ne devraient pas être considérées de manière isolée ni en remplacement de l'analyse de l'information financière de la Société présentée en vertu des normes IFRS. La Société utilise des mesures non conformes aux normes IFRS, y compris les revenus normalisés, la marge brute normalisée, le BAIIA normalisé, le bénéfice net normalisé, la charge d'impôt normalisée, le taux d'imposition effectif normalisé, le bénéfice de base normalisé par action et le bénéfice dilué normalisé par action.

Les revenus normalisés et la marge brute normalisée sont présentés afin d'aider les investisseurs à évaluer la performance financière de la Société de façon continue en excluant des éléments comme les coûts liés à la réduction progressive de la production, qui sont considérés comme n'étant pas représentatifs de la performance opérationnelle actuelle de la Société. Le BAIIA normalisé est présenté afin d'aider les investisseurs à évaluer la performance financière des activités d'exploitation de la Société sur une base continue en excluant certains éléments hors trésorerie, comme la charge d'amortissement, la charge de perte de valeur, le gain ou la perte de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains de la Société et le gain ou la perte de change sur certaines des obligations locatives de la Société. D'autres éléments, comme les coûts de restructuration, les coûts liés à la réduction progressive de la production, le gain ou la perte découlant d'un litige et les frais connexes à l'acquisition, pourraient également être exclus du bénéfice net lors du calcul du BAIIA normalisé étant donné qu'ils sont considérés comme n'étant pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société. Le bénéfice net normalisé, la charge d'impôt

*normalisée, le taux d'imposition effectif normalisé, le bénéfice de base normalisé par action et le bénéfice dilué normalisé par action tiennent compte, en plus de la performance financière des activités d'exploitation, de l'incidence des activités d'investissement, des activités de financement et de l'impôt sur le résultat sur les résultats financiers de la Société.*

*La Société est d'avis que les mesures non conformes aux normes IFRS constituent des mesures additionnelles importantes de la performance financière, car elles éliminent les éléments qui ont moins d'incidence sur la performance financière de la Société, faisant ainsi ressortir les tendances de ses principales activités qui pourraient ne pas être apparentes lorsque l'on se fie uniquement aux mesures financières conformes aux normes IFRS. La Société est également d'avis que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non conformes aux normes IFRS dans leur évaluation des émetteurs, dont une grande partie utilise des mesures semblables dans la présentation de ses résultats. La direction utilise aussi des mesures non conformes aux normes IFRS afin de faciliter les comparaisons de la performance financière d'une période à l'autre, de préparer les budgets d'exploitation annuels, d'évaluer la capacité de la Société à satisfaire ses besoins futurs en matière de service de la dette, de dépenses d'investissement et de fonds de roulement, et également à titre de composante dans le calcul de la rémunération incitative à court terme des employés de la Société. Comme d'autres sociétés peuvent calculer différemment ces mesures non conformes aux normes IFRS, ces paramètres ne sont pas comparables à des mesures désignées de façon semblable présentées par d'autres sociétés.*

*Les revenus normalisés s'entendent des revenus avant les éléments normalisés. La marge brute normalisée s'entend de la marge brute avant les éléments normalisés. Le BAIIA normalisé s'entend du bénéfice net avant les frais financiers, les produits financiers, la charge (l'économie) d'impôt, la charge d'amortissement et les éléments normalisés. Le bénéfice net normalisé s'entend du bénéfice net avant les éléments normalisés ajustés pour tenir compte de l'incidence fiscale sur ces éléments. La charge d'impôt normalisée s'entend de la charge d'impôt ajustée pour tenir compte de l'incidence fiscale sur les éléments normalisés et pour normaliser certains éléments d'impôts spécifiques. Le taux d'imposition effectif normalisé est fondé sur le bénéfice net normalisé avant la charge d'impôt normalisée. Le bénéfice normalisé par action – de base et le bénéfice normalisé par action – dilué sont respectivement calculés en divisant le bénéfice net normalisé par le nombre moyen pondéré d'actions – de base et le nombre moyen pondéré d'actions – dilué. La Société invite le lecteur à se reporter à la rubrique « Principales données financières consolidées » du présent rapport de gestion pour connaître les rapprochements entre le BAIIA normalisé et le bénéfice net normalisé présentés par la Société et les mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables.*

### Tableaux de rapprochement

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le bénéfice net et le bénéfice net normalisé<sup>1</sup> et le rapprochement entre le bénéfice net et le BAIIA normalisé<sup>1</sup>.

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres terminés les	
	30 avril 2021	30 avril 2020
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>244,4 \$</b>	<b>(226,1) \$</b>
Éléments normalisés		
(Gain) perte de change sur la dette à long terme et les obligations locatives	<b>(78,6)</b>	88,8
Coûts de transaction et autres charges connexes <sup>2</sup>	<b>0,2</b>	0,5
Coûts de restructuration et coûts connexes (reprise) <sup>3</sup>	<b>(0,1)</b>	5,7
Charge de perte de valeur <sup>4</sup>	<b>—</b>	171,4
Coûts de transaction sur la dette à long terme <sup>5</sup>	<b>44,3</b>	12,7
Réduction progressive de la production de moteurs hors-bord <i>Evinrude</i> <sup>6</sup>	<b>0,7</b>	—
Incidence de la pandémie de COVID-19 <sup>7</sup>	<b>—</b>	4,2
(Gain) perte dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	<b>21,3</b>	(12,2)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	<b>1,1</b>	1,1
Ajustement au titre de l'impôt	<b>(11,3)</b>	(23,4)
<b>Bénéfice net normalisé<sup>1</sup></b>	<b>222,0</b>	<b>22,7</b>
Charge d'impôt normalisée <sup>1</sup>	<b>77,0</b>	15,0
Frais financiers ajustés <sup>1, 8</sup>	<b>17,1</b>	24,3
Produits financiers ajustés <sup>1, 8</sup>	<b>(1,2)</b>	(1,8)
Dotation à l'amortissement ajustée <sup>1, 9</sup>	<b>64,1</b>	62,8
<b>BAIIA normalisé<sup>1</sup></b>	<b>379,0 \$</b>	<b>123,0 \$</b>

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

2. Coûts liés aux regroupements d'entreprises.

3. La Société procède, de temps à autre, à des activités de restructuration et de réorganisation afin d'améliorer sa flexibilité et son efficacité. Les coûts liés à ces activités sont principalement composés de coûts au titre des indemnités de départ et de salaires au titre du maintien en poste du personnel.

4. Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2020, la Société a comptabilisé une charge de perte de valeur de 171,4 millions de dollars qui se rapporte au secteur Groupe marin.

5. Au cours de l'exercice 2022, la Société a engagé une prime de remboursement anticipé de 15,1 millions de dollars et a décomptabilisé des coûts de transaction non amortis de 29,2 millions de dollars liés au remboursement intégral de son emprunt à terme B-2 en cours de 597,0 millions de dollars américains.

6. Au cours de l'exercice 2022, la Société a engagé des coûts liés à la réduction progressive de la production de moteurs hors-bord qui comprennent notamment des coûts d'inactivité ainsi que d'autres coûts de sortie.

7. Coûts marginaux liés à la pandémie de COVID-19 qui comprennent notamment le coût de la main-d'œuvre lié aux mises à pied temporaires.

8. Ajustés en fonction des coûts de transaction sur la dette à long terme et des gains et des pertes comptabilisés en résultat net relativement à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

9. Ajustée en fonction de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises au moyen de regroupements d'entreprises.

**Demande média :**

Magali Valence  
Relations avec les médias  
[media@brp.com](mailto:media@brp.com)

**Relations avec les investisseurs :**

Philippe Deschênes  
Relations investisseurs  
Tél. : 450 532-6462  
[philippe.deschenes@brp.com](mailto:philippe.deschenes@brp.com)